

## AVIS PUBLIC CONCERNANT LA TENUE D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION LE JEUDI 6 FÉVRIER 2025 À 18 H 30 SUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1198-11 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS

1. La Ville de Mascouche tiendra une assemblée publique de consultation le **jeudi 6 février 2025, à 18 h 30**, à la salle du conseil municipal située au 3038, chemin Sainte-Marie, à Mascouche, sur le projet de règlement mentionné ci-dessous et adopté par le conseil municipal lors de sa séance du 27 janvier 2025 :

### **PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1198-11 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1198 SUR LES USAGES CONDITIONNELS AFIN D'APPORTER DIVERSES MODIFICATIONS**

Le premier projet de Règlement numéro 1198-11 contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire. Le projet de règlement a pour objet :

- Ajouter l'usage « Résidence de soutien » aux usages assujettis au présent règlement, ainsi que des critères d'analyses.
  - Remplacer le terme « Service de l'aménagement du territoire » par le terme « Service de l'urbanisme et du développement durable ».
2. Au cours de l'assemblée publique mentionnée au paragraphe 1, le projet de Règlement numéro 1198-11 sera expliqué et les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus.
  3. Le premier projet de Règlement numéro 1198-11 peut être :
    - Consulté sur le site internet de la Ville, à l'adresse suivante : <https://mascouche.ca/ville/administration/avis-publics> ;
    - Obtenu par courrier électronique à l'adresse suivante : [greffe@mascouche.qc.ca](mailto:greffe@mascouche.qc.ca) ;
    - Obtenu sans frais, par toute personne qui en fait la demande, au bureau de la greffière à l'hôtel de ville située au 3034, chemin Sainte-Marie ;
    - Obtenu par une demande par téléphone au 450 474-4133, poste 9000.

4. Les zones visées par les modifications sont les suivantes :

- RA 338
- RA 357
- RA 348
- RB 336
- RA 331
- CM 332
- CM 334
- CM 238
- CM 243
- RB 317
- CB 319
- CM 320
- RA 234
- RA 235
- RA 302
- RB 305
- RA 354
- RA 359
- RD 358
- RD 509
- RD 571
- RA 584
- RA 588
- RA 593
- RA 564
- RA 583
- RA 566
- RA 567
- RA 565
- RB 563
- RA 564
- RA 562
- RA 568
- RA 569
- RB 570
- RD 579
- RA 405
- RA 518
- RA 534
- RA 242
- RA 321
- RA 323

Le plan démontrant le secteur concerné par ce projet de règlement peut être visionné sur le site internet de la Ville, à l'adresse suivante : <https://mascouche.ca/ville/administration/avis-publics>.

Donné à Mascouche le 29 janvier 2025.

L'assistant-greffier,

***Original signé par***

Me Charles Turcot